



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 15
Compte-rendu du conseil municipal
Réuni le 2 mai 2022

Légalement convoqué le 27 avril 2022, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 2 mai 2022 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Étaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD,

Absent ayant donné pouvoir : Evelyne BRISSON à Anne-Marie LEMPEREUR

Absents : Sylvain ROLLET, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD.

Secrétaire de séance : Jonathan BERNIER

Ordre du jour :

Délibérations : 1 Sécurisation RD1 et RD60 2 Subvention Ukraine – FACECO 3 Décision Modificative N°1	Questions diverses et Tour de table - Organisation bureaux de vote élections législatives
--	---

Sécurisation RD1 et RD60 : Après la mise en place provisoire des chicanes et l'étude des mesures relevées, les services du département nous ont transmis un projet de sécurisation. Le conseil municipal, unanime, a défini les différents aménagements souhaités ainsi que leurs emplacements. Les demandes de devis pour chiffrer les travaux de voirie et les dossiers de demandes de subventions seront établis avec éventuellement les services de Châlons Agglo.

Subvention Ukraine – FACECO : Au regard du contexte actuel, le conseil municipal souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont il dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place. Un don exceptionnel d'un montant de 500 € a été attribué au fond d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) lors du vote du budget primitif 2022.

Décision Modificative N°1 : Le conseil municipal, unanime, approuve la décision modificative N°1, le budget se trouve ainsi modifié :

Dépenses d'investissement 2022	Voté	DM N°1	BP après DM 1
234 – Trottoirs de la Creusotte - Article 2152	55 000 €	- 3 600 €	51 400 €
235 – Remplacement borne incendie - Article 21568	0 €	+ 3 600 €	3 600 €

Recettes d'investissement 2022	Voté	DM N°1	BP après DM 1
Chapitre 040 - article 2804172	0 €	+ 3 764 €	+ 3 764 €

Le budget 2022 après la décision modificative N°1 est ainsi résumé en suréquilibre :

BUDGET 2022	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	506 753 €	506 753 €
Investissement	233 819 €	237 583 €
TOTAL	740 572 €	744 336 €

Questions diverses et Tour de table :

- Organisation bureaux de vote élections législatives : Elles se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin prochains. Les dates sont rappelées aux membres du conseil municipal pour programmer la tenue des bureaux de vote en fonction de leurs disponibilités.
- Opération « Nettoyons la Nature » : Après les informations données par Jérémy Frinot, la municipalité envisage de programmer une action « Nettoyons la nature » le 24 septembre. Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.
- Cérémonie du 8 Mai : Organisée par le Comité d'Entente des Anciens Combattants, elle se déroulera à 10h00 au cimetière communal en présence des élus. Les habitants y sont conviés.
- Panneau Pocket : Les habitants seront invités prochainement à télécharger l'application pour recevoir les informations communiquées par la mairie.
- Eoliennes Marson : Un projet de parc éolien est parvenu en mairie pour l'installation de 10 éoliennes sur les territoires de Marson et de Vésigneul sur Marne. La commune doit formuler un avis consultatif sur ce dossier.
- Subventions diverses : Mme le Maire informe le conseil des différentes demandes de subventions reçues en mairie. Le conseil ne souhaite pas y donner suite.
- Passage balayeuse : Elle est intervenue le jeudi 28 mai dans l'ensemble du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Fait à Moncetz-Longevas, le 6 mai 2022

Le secrétaire : Jonathan BERNIER

